



Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 5 mai 2022 **ASIEM – Paris VII**

La convocation a été envoyée à tous les adhérents, par courriel avec les documents financiers et l'ordre du jour suivant :

1. À partir de 13h : opérations d'émargement et café d'accueil
2. Allocution de bienvenue et rapport moral et d'activités par le président.
3. Rapport financier 2021 par le trésorier (documents joints).
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 et quitus aux administrateurs.
5. Vote sur l'affectation du résultat.
6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
7. Présentation et approbation du budget de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (documents joints).
8. Proposition et approbation du montant de la cotisation 2023.
9. Rapport sur l'activité des délégués et des correspondants.
10. Questions diverses : seules les questions posées par écrit et transmises au siège avant le 21 avril 2022 seront traitées.

- **1-** Les opérations d'émargement étant terminées à 14h, le vice-président, M. Alain Pigéard, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 53 adhérents présents. Par ailleurs, 41 adhérents sont représentés, 41 uns autres, faute de pouvoir nominatif n'ont pu participer aux votes.

Organisation de l'association :

Le CA s'est réuni le 2 avril 2022.

Le Bureau s'est réuni quant à lui 2 fois.

Composition du CA :

Le décès de Thierry Choffat et la démission de 3 administrateurs, Christian Bourdeille, Christina Egli, Sophie Jablonski a entraîné l'arrivée de 4 administrateurs dans l'ordre déterminé par les votes du 18 avril 2021 : Christian Fileaux, Gaston Leroux-Lenci, Louis Bergès-Montfort, Régis Rouillier.

Effectifs :

Au 31 décembre 2021, nous étions près de 2596 membres à jour de nos cotisations. Nous sommes actuellement 1787 à jour.

Dans le droit fil des évolutions constatées depuis plusieurs années, le nombre de lecteurs de notre revue continue à diminuer : 1658 adhérents sont abonnés à la RSN-Napoléon 1er et 835 à la RSN-Napoléon III.

- **2-** Le vice-président donne la parole au président.
Allocution de bienvenue par le président M. Guy Carrieu qui rend hommage aux personnes disparues, puis explique les difficultés rencontrées par le nouveau bureau et conseil d'administration suite aux suppressions au sein du siège de l'association des dossiers et éléments historiques du fonctionnement de l'association.

Rapport moral du président :

Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les délégués régionaux et étrangers,
Madame la Commissaire aux comptes,
Monsieur le rédacteur en chef de la RSN,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Avant de commencer la présentation du rapport moral pour l'année 2021 je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté au cours des mois passés : après Gérard Moyaux et Philippe Montanari en 2020, Thierry Choffat, Jacques Palombo et Jacques Jourquin, anciens administrateurs, mais tant d'autres aussi dans nos délégations. Tous, à leur manière, ont été des acteurs de notre vie associative.

En leur mémoire, je vous remercie de vous lever.

Merci.

Assurément, l'année 2021 fut singulière à maints égards :

- d'abord, évidemment, parmi les différentes activités, 2021 fut celle du bicentenaire tant attendu ;
- ensuite, pour notre association, 2021 était celle d'une recomposition de son conseil d'administration ;
- encore, 2021 fut marquée, après 2020, par les conséquences de la pandémie ;
- surtout, 2021 vit se mettre en œuvre le nouveau mode de relation financière avec la Fondation ;
- enfin, 2021, comme tant d'autres années, laisse parfois un goût mitigé dans la qualité de la vie sociale qui devrait être le nôtre.

Revenons, si vous le voulez bien, sur chacun de ces points.

Les activités de l'association en 2021

Le bicentenaire de la mort de Napoléon, d'abord, car il fut bien le thème fédérateur de notre action. Si nous avons des doutes au lendemain de la première crise sanitaire quant à l'ampleur qui serait réservée aux manifestations, force est de constater que le résultat fera date et que ce bicentenaire n'aura pas à pâlir du centenaire. Certes, nous n'aurons pu faire le voyage de Sainte Hélène que certains avaient anticipé mais, assurément, nous avons bien été en communion, par médias interposés, avec la cérémonie qui se déroulait sur l'île ou avec le discours prononcé à huis clos par le président de la République sous la Coupole de l'Institut de France.

Au final, grâce aux nombreuses émissions radiophoniques et télévisuelles, grâce aussi à la profusion des rééditions et éditions de livres, revues et brochures, cet anniversaire aura bel et bien été marqué par une reconnaissance affirmée de l'action de Napoléon Bonaparte dans la consolidation des apports de la Révolution, d'une part, et dans l'édification du socle d'un pays rénové, d'autre part. Bien évidemment notre association s'est inscrite dans cette dynamique qui fut le trait d'union de nos activités tout au long de l'année. Oui, le SN a aussi pleinement commémoré ce bicentenaire !

Le fonctionnement de l'association

Venons-en à la vie interne de l'association. Concomitamment au bicentenaire, devait se tenir notre assemblée générale dont il fallut déplacer la date du fait des contraintes sanitaires.

Pour autant, le processus de renouvellement de plusieurs des administrateurs - 8 sur 15 - était en marche, et ce fut donc le 18 mai 2021 que les résultats furent annoncés.

Les candidats élus se sont réunis dès le 29 mai. Comme quelques-uns démissionnèrent de leur responsabilité quelques mois plus tard pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de commenter, il nous fallut appeler d'autres administrateurs, ce qui fut fait dans le respect du résultat de l'élection, à savoir, dans l'ordre : M. Gaston Leroux-Lenci, délégué en Corse, M. Christian Fileaux, délégué de Bretagne et ancien président de notre association, M. Louis Bergès-Monfort ancien délégué en Aquitaine, Mme Sophie Muffat, qui déclina la proposition, et M. Régis Rouiller, délégué des Pays de Loire et ancien administrateur qui, avec Mme Marie-Laurence Clarac, M. Maxence Jaquemet et moi-même forment la « promotion 2021 » du Conseil d'administration.

Dès sa première réunion, celui-ci choisit pour trois années Alain Pigeard en qualité de vice-président, Jean-Marc Auger trésorier, Julie Devinne, secrétaire générale, et Marie Clarac, secrétaire générale adjointe. Des difficultés d'organisation liées à un changement et un éloignement professionnel ont contraint Julie Devinne à démissionner de cette fonction en fin d'année. Marie Clarac est ainsi désormais secrétaire générale en titre, et Christian Fileaux son adjoint.

Une nouvelle fois, les administrateurs ont souhaité me confier la présidence de l'association, responsabilité que je reçus avec honneur et détermination. Administrateur du Souvenir napoléonien depuis 1995, mais aussi créateur et animateur de quatre délégations régionales pendant plus de 35 ans, il va de soi que j'en connais ses points forts, sa diversité, et ses limites. Je souhaite en la circonstance redire combien je suis attaché au caractère associatif et ouvert de notre mouvement. J'entends par là ni le confondre dans des prises de positions idéologiques ou politiques, ni verser dans une forme élitiste de pseudo-société savante, ce que ne fut d'ailleurs jamais le Souvenir napoléonien. La vision que je me fais de cette fonction est prioritairement d'administrer le patrimoine qui nous a été légué par Eugénie Gal, d'abord, par Martial Lapeyre, ensuite. Tous deux, l'un culturel, l'autre financier, ont une valeur considérable pour une association, vous le savez. Nous n'avons pas le droit de les malmener ! À cet égard, la mission première que j'assigne à nos délégués est de bien gérer cet héritage. Cela suppose à la fois de surveiller la bonne utilisation des fonds, et de proposer à nos membres de vivre leur passion avec bonheur. Dans cet esprit, le siège doit, me semble-t-il, concentrer ses propositions annuelles à quelques événements : un colloque, à Paris - il aura lieu en novembre prochain sur le thème de « l'héritage de Napoléon » - un ou deux voyages, comme c'est le cas cette année en Grande-Bretagne, celui prévu en Espagne ayant dû être retiré par insuffisance de participants, et les journées mémorielles du 5 mai et du 2 décembre. Nous devons attirer de nouveaux adhérents : c'est là notre point de fragilité ! La question est bien de savoir comment nous renouvelons les départs. La répartition des adhérents par classes d'âge est la suivante : 20 % de nos membres ont moins de 60 ans, 25 % ont entre 60 et 70 ans, 35 % entre 70 et 80 ans, et 20 % plus de 80 ans. C'est ce sujet qui doit aviver nos réflexions pour que le centenaire de notre association, en 2037, soit un objectif raisonnable à atteindre, construit sur une stratégie qui reste sans doute encore à inventer car, nous le savons, l'adhésion des jeunes publics dans une association de mémoire est aujourd'hui moins spontanée qu'hier. Ce sera l'un des thèmes de réflexion qui animera la réunion des délégués le 4 juin prochain à Plombières chez notre nouveau délégué de Lorraine, M. Jean-Pierre Arbey.

Merci donc à tous, nouveaux et anciens administrateurs - ils ont participé en 2021 à 5 réunions du conseil d'administration - merci aux nouveaux et anciens délégués, pour votre engagement au service de l'animation et de la promotion culturelle de l'histoire des premier et second Empires.

À ce moment, je voudrais d'ailleurs vous faire part des récents mouvements intervenus parmi nos délégués auxquels je souhaite plein succès dans leur entreprise : M. le général

Emmanuel Poucet, en Champagne-Ardenne, qui y prend ainsi ma succession, M. Bernard Sylvestre en Midi-Pyrénées, M. Jean-Pierre Arbey en Lorraine, et M. Mauricio Ortiz-Bermudez en Colombie. Nous proposons également la création d'une troisième délégation, en Toscane avec Domenico Lentini comme délégué. Merci de les encourager.

L'action dans le confinement

Malgré la pandémie, les périodes de confinement, de respect des gestes-barrière, de difficultés multiples à mobiliser nos adhérents dont la fragilité est statistiquement et naturellement à prendre en considération, tous ont redoublé d'imagination pour garder le lien, par visio-conférence ici, par contact téléphonique là, profitant de fenêtres de liberté retrouvée pour organiser de courts voyages, des cérémonies au grand air, des visites d'expositions – et on sait qu'elles furent nombreuses en 2021 – voire même pour proposer des colloques et sporadiquement des conférences. Bravo !

C'est d'ailleurs dans la perspective de la nécessaire réactivation des délégations qu'aucune réserve n'a été émise dans leurs demandes budgétaires présentées en début d'année au conseil d'administration. Les moyens octroyés correspondent à toutes les demandes, tout en tenant compte, dans un souci de bonne gestion, des reliquats des exercices antérieurs du fait des sous-activités liées aux périodes de confinement. N'est-ce pas là, la force du Souvenir napoléonien dont le cœur bat sur trente territoires, celui de nos délégations, pour l'ensemble de nos adhérents ?

De nombreux adhérents n'ont pas encore rétabli le contact avec l'association. Ils étaient plus de 3000 dans la période faste des bicentennaires, 2200 il y a un an, et nous peinons aujourd'hui à retrouver l'effectif antérieur. Il s'agit probablement d'un phénomène sociétal plus global qui éloigne le citoyen de l'engagement associatif à long terme, phénomène parfaitement analysé par les sociologues.

L'association et la Fondation

Un autre point qu'il me paraît essentiel d'aborder avec vous concerne la relation qui nous unit à la fondation Napoléon laquelle, vous l'avez noté, a pris une part active dans toutes les actions de communication du bicentenaire. S'agissant plus précisément de notre relation budgétaire, j'ai déjà attiré votre attention lors de la dernière assemblée générale.

Cette relation porte, vous vous en souvenez, à la fois sur l'aide à la publication de notre revue, et sur le soutien à nos actions culturelles, conformément au point 3 des clauses testamentaires de M. Martial Lapeyre selon lesquelles « *les revenus provenant des biens légués devront être affectés, par le comité directeur du Souvenir napoléonien à des missions culturelles, à sa Revue et à un élargissement de ses activités* ».

Or, si les comptes de résultats des années précédentes faisaient apparaître un soutien financier de la Fondation à l'association pour ces activités culturelles supérieur ou égal à 140 000 € par an, depuis trois ans cette aide est en forte diminution, d'abord à 120 puis 100 000 €, et depuis une décision prise en décembre 2020, 80 000 € sont distribués en une somme forfaitaire fixée à 30 000 €, et en une enveloppe ouverte de 50 000 € destinée à accompagner des projets particuliers présentés pour validation à son conseil d'administration.

En clair, nous sommes plus que jamais placés sous une tutelle budgétaire de la Fondation et conduits, pour réunir la somme provisionnée sur notre budget, à répondre à une sorte d'appel à projet implicite de la Fondation. D'où mes relances régulières aux délégués pour que de tels dossiers soient constitués et emportent l'enthousiasme, ou à défaut l'adhésion, des administrateurs de la Fondation. Ainsi, en 2021, seuls 8 500 € ont été sollicités. Nous devons donc d'être imaginatifs pour satisfaire cette règle établie, et pour conforter nos

moyens ! Il ne faut pas se priver de cette manne, qui non seulement se justifie par l'origine même de la Fondation, mais aussi parce que notre budget, nous ne pouvons l'ignorer, est en équilibre fragile. Trois aspects caractérisent les recettes : celles relatives aux loyers de l'immeuble (plus de 40 % des recettes globales); celles découlant des adhésions (attendues pour plus de 21 %), mais incertaines depuis plus de deux ans ; et donc celles provenant de la Fondation (18 %), fortement impactées à la baisse, je vous l'ai dit, depuis plusieurs années.

Or, le montant des cotisations et le différentiel entre les produits et les charges de l'immeuble ne suffisent pas à couvrir les charges de personnel et les dotations versées aux délégations. Les dépenses doivent donc être maîtrisées. Elles doivent d'ailleurs être aussi justifiées pour éviter les lendemains douloureux des contrôles de l'URSSAF, par exemple, comme ce fut le cas l'an dernier sur les dépenses des exercices 2018 et 2019. C'est la rigueur que j'ai demandée aux administrateurs et aux délégués, et la mission que j'ai confiée à notre trésorier, Jean-Marc Auger, depuis un an. C'est ainsi que j'ai volontairement réduit le coût du personnel salarié, et cela alors même que nous avons perdu les compétences antérieures des deux personnes présentes depuis plusieurs années dans nos locaux. Nous venons, je ne m'en cache pas, de le vivre douloureusement pour la préparation de cette assemblée générale ! Je n'ignore donc pas les critiques qui m'en sont faites ; pourtant cette mesure est indispensable et salvatrice. Telle est en tout cas l'objectif que je forme de limiter nos dépenses de fonctionnement au strict nécessaire, et de réserver nos moyens, tous nos moyens disponibles, aux budgets des délégations. En réduisant la masse salariale de 19% à moins de 12% du budget total, nous dégageons davantage de moyens pour agir au plus près de nos adhérents, ce qui me paraît être, sous réserve de votre approbation, la véritable ligne de conduite qui doit guider notre association. Il nous faut aussi réduire les dépenses générales - c'est déjà le cas puisque nous enregistrons une baisse de celles-ci de 10 % - tout en améliorant nos outils de gestion, travail déjà largement engagé dans un processus de digitalisation de nos processus documentaires qui doit nous permettre d'améliorer la productivité, de générer des indicateurs de pilotage, mais surtout de veiller à la pérennité de la base de données qui nous fait tant défaut depuis un an. Ce travail devrait être abouti à l'automne, ce qui nous permettra d'envisager plus sereinement les prochaines échéances. Jean-Marc Auger, notre trésorier, reviendra plus longuement sur ces aspects.

Et le portefeuille, me direz-vous ? Grâce à un suivi régulier, malgré les soubresauts de la conjoncture internationale, nous en maintenons la consistance. Lorsque je vous le présentais en juillet dernier, il était constitué de 1,898 M€ de valeurs mobilières et de liquidités ; il est au 2 mai de 2,041 M€ et les plus-values latentes sont de 447 000 €. Cette situation a priori favorable, grâce à des liquidités importantes (21 %) et un portefeuille dynamique chez Air liquide (28 %) qui sécurisent nos placements dans un contexte incertain, sur fond de guerre, de taux d'intérêt à la hausse, d'envolée des matières premières et vraisemblablement de baisse des marchés publics et privés, un contexte qui pourrait se traduire par une évolution baissière des cours durant le 3^e trimestre de cette année. En lien avec notre gestionnaire de patrimoine, M. Thierry Ausset, du cabinet « Sully Patrimoine Gestion », j'y veille tout personnellement.

Alliance et amitié comme ressort de notre vie associative

Enfin, je ne veux pas occulter un dernier sujet, ultime certes, mais pas des moindres même s'il est diffus, car il est pour moi tout aussi essentiel pour la pérennité de notre association. Il est relatif à l'ambiance générale, un sujet qui trouve bien sa place ici, puisque nous sommes en train d'examiner le rapport moral de l'association !

Il me paraît en effet indispensable et responsable d'évoquer devant vous le malaise que je ressens parfois à devoir arbitrer les tensions, les rancœurs, les réactions que rien de sérieux selon moi ne justifient et qui cependant détériorent régulièrement la vie de l'association. Alors, oui, je sais que c'est une vraie jouissance intellectuelle pour certains de nos amis de critiquer, de blâmer, de colporter, alors même que nous pourrions au contraire allier nos complémentarités pour jouer plus collectivement sur la scène de la narration de l'histoire. Et s'interroger : combien de personnes ai-je fait adhérer au Souvenir napoléonien ? Quelle stratégie individuelle ai-je déployée pour attirer des publics jeunes ? Ai-je bien répondu aux sondages que j'ai reçus, pour la revue notamment ? Comme j'ai naturellement beaucoup de suggestions à faire au président et à son Bureau, les ai-je précisément formalisées pour qu'elles puissent être examinées ? Autrement dit, quelle a été ma contribution active à la vie de l'association ? Telles sont les premières interrogations qui doivent être celles d'un défenseur de la cause du Souvenir napoléonien.

Par habitude, par expérience et par nature je veux croire que cette vie associative, par-delà les femmes et les hommes qui la forment, s'enracine dans un substrat de convictions et d'abnégations qui seules peuvent et doivent faire perdurer l'âme et l'action. Autrement dit, l'esprit seul me semble devoir guider la marche d'un mouvement d'échange de connaissances, de partage de moments de convivialité, et d'inclusion aussi de ceux qui, pour des raisons diverses, ont fait le choix de se joindre à notre groupe et à nos passions, visant à perpétuer « *le souvenir des gloires de la Révolution, du Consulat et des deux Empires* » pour reprendre les mots d'Eugénie Gal en 1937.

C'est ce que les juristes appellent l'*affectio societatis* qu'il ne faut pas, je le crois profondément, perdre de vue. Nous n'échappons bien sûr pas aux réalités de la vie des groupes humains, mais je vous invite néanmoins à toujours conserver cette fraternité bien utile au bien-vivre en société, ce qui évidemment nous concerne aussi au sein de la société française d'histoire napoléonienne.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, le rapport moral pour l'année 2021 que je voulais porter à votre connaissance et soumettre à votre réflexion.

Je vous remercie de l'attention que vous avez manifestée et après que vous ayez validé le principe de la recomposition du conseil d'administration par appel des candidats élus en 2021 en remplacement des administrateurs démissionnaires, je suis naturellement à votre disposition pour engager la discussion qui convient.

Questions :

Joël Beauvais : note les difficultés pour organiser cette assemblée générale : tous les adhérents n'ont pas reçu le mail l'annonçant ainsi que les documents associés. Pour rappel :

- Convocation 30 jours avant
- Élection non réglementaire à la Fondation Napoléon en décembre 2021
- Difficultés administratives dues au non remplacement du poste de Nathalie Paolucci

Réponse de Guy Carrieu : l'information avait été communiquée largement en amont par le biais de l'infolettre du 30 mars 2022 et par l'envoi de mail le 14 avril mais convient que certaines personnes ne l'ont pas reçues.

Joël Beauvais : souligne que le site internet de l'association ne fonctionne pas comme il le devrait et n'est pas mis à jour.

Réponse : le 28 avril 2022, le président et le trésorier ont rencontré le nouveau prestataire de la base commandée. D'autres frais ont été réduits.

Pour rappel : une commission « Communication » est en cours de travail sur ces sujets.

Ce rapport moral et d'activités est approuvé par un vote à main levée, moins 7 abstentions.

- **3-** La parole est ensuite donnée à M. Jean-Marc Auger, trésorier pour la lecture du rapport financier de l'exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

La parole est ensuite donnée à Mme Isabelle Couteret, commissaire aux comptes, pour la lecture de son rapport général, ainsi que son rapport sur les conventions réglementées.

Des questions sont posées sur : les frais de personnel, le bilan de comptes de résultats qui devait être joint à la convocation de l'AG.

- **4-** M. Alain Pigéard soumet au vote de l'assemblée plusieurs motions :
- M1 : « L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral, du rapport financier, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - et du rapport de la Commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 lesquels font apparaître un résultat déficitaire de 79 002 euros.
En conséquence, elle donne au Président, au Trésorier et au Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2020. »

Cette motion est adoptée par les membres présents et représentés, moins 20 voix contre (2 adhérents présents et leurs pouvoirs) et 3 abstentions.

- **5-** M2 : « D'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 79 002 euros en compte de report à nouveau ».

Cette motion est adoptée par les membres présents et représentés, moins 2 voix contre.

- **6-** M3 : « L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 612-5 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées ».

Cette motion est adoptée par les membres présents et représentés.

- **7-** Le trésorier, M. Jean-Marc Auger, présente ensuite le projet de budget pour l'exercice 2021.
La résolution suivante est alors soumise au vote de l'assemblée générale :

M4 : « L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association tel qu'il lui a été présenté pour l'exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021 avec :

- des charges estimées à 903 400 euros
- des produits estimés à 903 400 euros »

Cette motion est adoptée par les membres présents et représentés.

- **8-** M5 : Le Conseil d'administration ne propose pas d'augmentation pour l'année 2023 soit :
- Cotisation simple : 35 euros
 - Cotisation couple : 45 euros
 - Cotisation « Jeune moins de 26 ans » : 15 euros
 - Cotisation « Bienfaiteur » : (à partir de) 100 euros

- Cotisation « Couple bienfaiteur » (à partir de) 120 euros. »

Le tarif actuel des cotisations est maintenu pour l'année 2023 par un vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ **9- Rapport sur les délégations en 2021 par M. Christian Fileaux**

Le Souvenir napoléonien « Société française d'histoire napoléonienne » était composé en 2021 de 22 délégations couvrant l'ensemble du territoire national et de 6 délégations implantées en terre étrangère, à savoir : Suède, Belgique, Suisse, Nord-Italie, Rome-Italie centrale et la lointaine Colombie en Amérique du Sud. Le Souvenir napoléonien entretient également 16 postes de correspondants : 1 en Autriche, 2 en Allemagne, 1 en Espagne, 1 en Grèce ; 10 en Italie et 1 en Russie, qui interviennent ponctuellement.

Trois régions sont restées sans titulaire du poste de délégué : l'Auvergne, la Franche-Comté et Midi-Pyrénées, quoique le poste de délégué de cette dernière ait été pourvu par M. Bernard Silvestre de Blagnac et les activités reprises que récemment ; nous n'en parlerons que l'an prochain.

M. Laurent Vassalo de Béziers, nommé début 2021, par l'ancienne direction, dans la région Languedoc-Roussillon devrait commencer ses animations cette année.

Vous retrouverez les noms et références de contact de tous ces délégués en dernière page du fascicule RSN qui est envoyé à tous les adhérents à jour de leur cotisation.

En 2021, nous avons déploré le décès de deux de nos délégués :

- Le 31 mai de M. Philippe Montanari, délégué de Colombie.
- Le 6 septembre de M. Thierry Choffat, délégué de Lorraine.

Au sein de nos délégations, nous avons à regretter plusieurs disparitions et nous avons tous une pensée pour eux. (La minute de silence a été prononcée lors de l'audition du rapport moral du président)

En mai dernier, l'élection de M. Guy Carrieu à la présidence du SN l'a obligé, en conformité avec notre règlement, à abandonner ses fonctions de délégué régional de Champagne-Ardenne et a vu son remplacement par le général Emmanuel Poucet, dont nous parlerons aussi l'an prochain.

En ce qui concerne l'année 2021, les mesures de salubrité prises par le Gouvernement : couvre-feu, confinement partiel, confinement total, création du passe-sanitaire, ont été autant d'obstacles à l'activité de nos délégations. Cependant les circonstances, la personnalité, la fougue et l'adaptabilité de certains délégués ont permis la poursuite d'une activité soutenue, dans le respect des consignes sanitaires.

Globalement, il faut reconnaître qu'il a été difficile pour les délégués d'assumer leurs fonctions et notamment d'augmenter le nombre de leurs adhérents. Forces ardentes de l'association, les délégations ont quand même majoritairement contribué à faire parler de l'histoire napoléonienne. Les délégués régionaux armés de leur détermination, n'ont pas oublié de commémorer l'année 2021, 200^e anniversaire de la mort de l'Empereur sur l'île

de Sainte-Hélène, respectant ainsi la politique globale fixée par le Conseil d'administration ; tout en continuant d'utiliser les richesses de leurs régions respectives.

Les temps sont terminés où un délégué ne pouvait être qu'un bon organisateur, aujourd'hui, il doit, guidé par sa passion napoléonienne, son dynamisme, se conduire en chef d'orchestre, en technicien, manier l'administratif, la gestion, les finances, l'informatique etc. Merci pour ce temps précieux consacré à notre association.

Je ne m'étendrai pas sur l'activité proprement dite de nos délégations, car notre fascicule séparé de notre revue vous a régulièrement informé de leurs différentes actions, qui ont été comme les années écoulées, nombreuses et variées. Celles-ci s'articulent immanquablement autour :

- De conférences et de colloques,
- D'animations diverses en alliance avec d'autres structures culturelles,
- De rencontres au sein d'établissements scolaires,
- De rencontres théâtrales ou musicales,
- De visites diverses et de voyages, bien que cette année 2021, ce point fort de nos activités fut réduit pour les raisons sanitaires que vous connaissez.

Le fer de lance des activités régionales reste les conférences qui attirent un public d'habitues, heureux par la suite de partager un repas en toute convivialité, ce que n'offrent pas les visio-conférences utilisées par certaines délégations pour compenser le manque de réunions physiques.

Encore une fois, bravo à tous ces délégués. Nous les attendons lors des journées-formation et information, organisées les 4 et 5 juin prochain à Plombières, afin de leur apporter les outils nécessaires qui devraient leur permettre de faire rayonner plus encore leur région.

Je terminerai en mettant en exergue, ce qui pourrait nous servir de bannière, n'oubliez jamais « *qu'une association ne saurait prospérer sans être soutenue par ses adhérents* ».

➤ **10- Questions diverses.**

Quelques questions diverses portant sur le nombre de présents et de représentés lors de cette AG, des travaux à mener au siège dans le futur et des activités propres au SN (voyages, colloques, sorties diverses...).

Prochain CA : le 3 septembre 2022.

Le Président
Guy Carrieu

Le Secrétaire général
Marie Clarac

ORIGINAL SIGNÉ